

**ACCORD POUR RUPTURE AMIABLE  
D'UN CONTRAT DE  
PROFESSIONNALISATION**

**Entre la société :** **SFACS Industrie**  
**Société Fluides Air Comprimé Services**  
Sarl au Capital de 8000,00 €  
3085 rte de Montfalcon  
26350 MONTRIGAUD  
Tél. : 09 61 31 16 40 - Fax : 04 86 55 63 01  
Site Web : www.sfacs-industrie.fr  
Siret : 518 702 996 0023 - RCS Romans - FR 865 187 029 98

**Et le salarié :** R. CRETIER Robin  
11 allée du Pail  
38500 VOIRON

Est décidé ce qui suit, par rapport au contrat de Professionnalisation enregistré à la Direction Départementale du Travail et de l'emploi sous le N° 466/E1/930257.

Est dénoncé d'un commun accord et sa résiliation prendra effet à compter du 31 mai 2016 à 17 heures \_\_\_\_\_.

La société SFACS INDUSTRIE s'engage à remettre en cette date à \_\_\_\_\_

- Un certificat de travail,
- Une attestation pour son éventuelle inscription à l'ASSEDIC,
- Son règlement pour solde de tout compte.

Chacune des parties s'engage à ne pas ester en justice pour dénoncer les faits de la présente résiliation.

Le présent document est établi en quatre exemplaires destinés à :

- Chacune des parties,
- A SUP FORMATION,
- A l'OPCA.

Fait pour servir et valoir ce que de droit :

le Montrigaud à \_\_\_\_\_

**LE SALARIE**  
Nom Prénom CRETIER Robin  
Signature \_\_\_\_\_

**L'ENTREPRISE**  
Nom Prénom R. BALAZARD Alain  
Signature R. BRET René  
Co-gérants